



REMERCIEMENTS...

En marge de l'Assemblée Générale qui vient de se dérouler à NEULISE, le DISTRICT de la LOIRE de FOOTBALL tient à remercier chaleureusement l'ensemble des clubs (secteur Sud) qui ont participé à la bonne organisation des Finales de Coupe de la Loire gérées par le DISTRICT.

- FEURS pour les finales de la Coupe PITCH.
- GRAMMOND et GRAND-CROIX-LORETTE pour les demi-finales SENIORS.
- VILLARS pour les finales en JEUNES et FOOT-ADAPTE.
- L'ETRAT-LA TOUR pour les finales FOOT-LOISIR.
- ST-JOSEPH-ST-MARTIN pour les finales SENIORS.
- ST-ROMAIN LES ATHEUX pour les finales en FEMININES à 8.



COUPE DE LA LOIRE 2019
COUPE de L'AMITIÉ





Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 22 mai 2019, au District

- Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Bernard BROUSSET - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Fabrice BERTHON - Daniel BOCHU - Mohammed BOUGUERRA – Cécile BROUSSET - Chantal DEGOULANGE - Jean-Louis FOREST - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - André MAGNIN - Maurice PELISSIER - Pascal REBAUD - Michel TEIL - Christian THETIER - Aimé THEVENON - Habib TOUNSI.

Soit 22 membres présents.

- Absents excusés :

Jean-Pierre GONTHIER - Charles BOULOGNE - Alain JONARD - Jean-Paul PETIT - Antonio RODRIGUES – Gérard LAJOIE (Conseil de l'Ethique).

Soit 6 membres absents excusés.

- Assistent à la réunion :

Frédéric BOUTEILLE (directeur administratif) - Ludovic PUPIER (Conseiller Technique) – William VALLAS (Conseiller Technique).

La séance est ouverte à 19h.

Infos du président :

A propos du CNDS, il sera difficile de respecter les dates car la clôture des dossiers est très proche, mais il faut s'engager à faire pour le mieux...

Au nom de l'ensemble du Comité de Direction, mais aussi de tous les membres du District de la Loire, Thierry DELOLME renouvelle son amical soutien à Charles BOULOGNE, président de la Commission des Jeunes, actuellement hospitalisé, et qu'on espère revoir bientôt parmi nous.

Modifications des règlements :

Lors de la prochaine Assemblée Générale du District, on fera une simple information et le rappel de ce qui a déjà été voté par l'Assemblée Fédérale, et il n'y aura pas de vote sur ces sujets.

Marc MORETON prend alors la parole pour présenter les nombreuses modifications étudiées dans les différents règlements sportifs et qui seront soumises au vote des clubs, lors de l'AG du samedi 22 juin à Neulise. Voici les principaux points modifiés :

- Article 21.2 : pour les championnats D1, obligation d'un diplômé fédéral CFF3 pour les seniors, et CFF2 pour les jeunes.
- Article 24.8 : application de zones géographiques pour la constitution des poules des championnats seniors, avec tirage au sort.
- Article 36.4 : dans les compétitions de coupe du District, la contestation d'une décision devra être effectuée dans les deux jours.
- Article 45 : diverses règles sur les terrains impraticables sont actualisées et détaillées.

Des modifications seront également proposées pour les championnats féminins, ainsi que pour les différentes coupes départementales.

L'ensemble des modifications proposées sont validées par le Comité de Direction.

Pour les U13, pour améliorer le fonctionnement du « Festival Pitch », Ludovic PUPIER et William VALLAS proposent



un projet que valide le Comité de Direction, et qui sera soumis aux clubs.

Vœux des Clubs :

Les vœux présentés par les clubs sont étudiés un par un...

- Roche/Saint-Genest : 16 joueurs possibles en Coupe de la Loire, à partir des ¼ de finale.

Position du Comité de direction : Il n'est pas possible de paramétrer les tours de coupe suivant différentes modalités, et en autorisant 16 joueurs par équipe, nous favoriserions trop les clubs pourvus d'un effectif important, aux dépens des autres. Devant ce risque, le Comité de Direction se prononce contre ce vœu.

- Usson : pas d'amende financière en cas de forfait en jeunes.

Réponse : il y a très peu de forfaits déclarés. Ainsi, le Comité de Direction ne souhaite pas modifier les dispositions actuelles, pour éviter une augmentation des forfaits et ainsi perturber fortement l'organisation des clubs hôtes.

- Bellegarde, Sud Forézienne, Usson, Loire Sornin : suppression de l'article 21.3 concernant l'obligation des équipes de jeunes.

Réponse : c'est une application imposée par la FFF, puis par la Ligue, et appliquée dans les autres départements voisins... Cependant, une étude va être lancée et l'on devrait pouvoir proposer une solution alternative, faisant le distinguo entre les clubs qui ont transféré leurs jeunes dans un groupement et les clubs qui n'ont jamais eu de jeunes.

- Villars, Loire Sornin : frais pour changement de club.

Réponse : les frais de changement de club sont du ressort de la Ligue et, malgré plusieurs interventions du président de notre District, en Conseil des présidents et en Conseil de Ligue, ce dernier n'a pas donné suite. Un vœu du club de Villars a été déposé auprès de la Ligue et sera traité à la prochaine AG du 29 juin, malgré un avis défavorable du Conseil de Ligue.

Recrutement du CTDA :

Pour le poste vacant de Conseiller Technique Départementale de l'Arbitrage, 7 candidatures ont été enregistrées. Chaque postulant sera reçu durant le mois de juin.

Championnats féminins :

Cécile BROUSSET et Chantal DEGOULANGE ont présenté le projet de la Ligue AURA pour ses championnats féminins, à savoir la suppression du niveau de R2 pour ne laisser que 2 poules de R1.

Le Comité de Direction du District de la Loire se prononce, certes, pour une réduction du nombre d'équipes en Ligue, afin de constituer des poules de 10 équipes au minimum, mais ne valide pas la proposition de la Ligue. A contrario, le Comité de Direction se prononce pour une organisation, à l'échéance d'une saison, avec une seule poule de R1 et deux poules de R2.

Le même schéma serait souhaitable en U18F, mais à plus longue échéance.

A terme, nous devons permettre au football féminin de disputer un championnat régional de haut niveau pour aguerrir nos jeunes filles, tout en préservant la pyramide des compétitions, afin de construire un schéma cohérent entre les districts et la Ligue : vaste chantier...

Candidatures :

De nombreuses candidatures pour intégrer les commissions du District de la Loire, ont été validées par le CD :

- Délégués : MM. Salah BENBELAID, Charly PANTANO et Michel RIBIER ; Mme. Sylvie ODIN JONNARD.

- Jeunes Arbitres : MM. Issa GHADAB et Ousama GUESSOUM.

- Observateurs d'arbitres : MM. Philippe GUILLOT, Abdelkrim NOURI et Denis RODRIGUES.

Le prochain rendez-vous sera l'**Assemblée Générale** du **samedi 22 juin, à partir de 10h**, dans la **salle polyvalente de Neulise**.

Le Secrétaire Général,
Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,
Thierry DELOLME



PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 24 juin 2019

REMISE DES FANIONS

La traditionnelle remise des fanions aux différents champions de toutes les catégories fera, en cette fin de saison, l'objet d'une sympathique réception conviviale, grâce à la collaboration très appréciable du club d'Andrézieux Bouthéon Football Club (ABFC). Elle aura en effet lieu le **MARDI 9 JUILLET, à 18h, à l'Envol Stadium**, en prélude au match amical de gala qui opposera le club local à l'ASSE !

Les dirigeants des clubs champions qui recevront prochainement un mail officiel avec invitation et les précisions nécessaires, pourront ainsi assister à cette rencontre au cours de laquelle Andrézieux Bouthéon FC présentera sa nouvelle structure.

Une collation offerte par le District clôturera notre réception avant la rencontre.

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 24 juin 2019

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION VENDREDI 28 JUIN A BRIENNON

18h30 à 19h : Accueil des participants - Pointage des clubs - Remise des documents.

19h : Début de la réunion.

ENGAGEMENTS SAISON 2019/2020

Les engagements pour la saison 2019/2020 sont disponibles dans « footclubs ».

Dates des engagements : pour les

- **SENIORS et FOOT LOISIR, le dimanche 30 juin**
- **U18 et U15, le dimanche 18 aout.**
- **U13, le dimanche 25 aout.**
- **U11, U9 et U7, le dimanche 15 septembre.**

Rappel :

Toutes les compétitions et coupes sont pré-engagées, et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

Les montées et les descentes sont effectuées par le District, avec les éléments disponibles au moment des engagements.



Les poules directement concernées par les montées-descentes sont bloquées, et les clubs doivent confirmer ou refuser l'engagement, mais ils ne peuvent pas engager de nouvelles équipes dans ces poules. Les ajustements sont faits par les instances.

Les poules de dernière série de District permettent les engagements de nouvelles équipes, en plus des accords et des refus.

Les poules à engagement libre sont pré-engagées par rapport à l'année précédente, avec possibilité de refus et d'ajout d'équipes.

Quelles que soient la catégorie et l'équipe, les clubs doivent ajouter leurs « desiderata » (jumelages, alternances et terrains), directement dans « footclubs ».

PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

APPEL RÉGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

Réunion du 24 juin 2019

Appel n°12 (2018-2019)

Match n°20480787 du 26/15/19 : Championnat D4 - LA RIVIERE - ETRAT LA TOUR

Appel du club de LA RIVIERE, à l'encontre de la Commission des Règlements.

Convocations pour le club de LA RIVIERE :

MM. MADOUÏ Brahim (président) et N'GUESSAM Danny Gaël (joueur).

Convocation pour la Commission des Règlements :

A DETERMINER

Le vendredi 28 juin à 18h30, au District de la Loire, 2 rue de l'Artisanat, à ST PRIEST EN JAREZ.

RÈGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

Réunion du 24 juin 2019

Présidente de séance : Mme. Claudette JEANPIERRE

Présents: Mme. JEANPIERRE - MM. DURIEUX - CHABANY - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte,



RECEPTION DOSSIER FORFAIT

Affaire n°283 : dossier transmis par la Commission des Jeunes : U15 D3 Poule C.

DECISION

FORFAIT GENERAL

N° 283 : U15 D3 Poule C : CHF. ALGERIENS 1 534257. Amende = 50 €.

La décision ci-dessus est susceptible d'appel, devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

La présidente de séance
Mme. Claudette JEANPIERRE

Le secrétaire
M. Serafino SIDONI

PÔLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 24 juin 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo
Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

ENGAGEMENTS

Nous rappelons aux clubs retardataires que de nombreuses équipes ne sont, à ce jour, pas encore engagées. Veuillez SVP faire le nécessaire avant la date butoir limite d'engagement qui est fixée au DIMANCHE 30 JUIN.

Les clubs désirant engager une équipe supplémentaire sont priés de le faire savoir au plus vite.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 21 au 24 juin.
Feurs : concerne votre courrier du 12 juin, ainsi que votre demande pour la saison prochaine.
Grand Croix Lorette : concerne votre mail pour votre équipe seniors.
LAURA Foot : concerne votre mail pour la réunion du 26 juin.
Boën Trelins : concerne votre question pour les engagements en Coupe Valeyre/Léger.

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison, publié dans les Règlements Généraux du District (page 9 pour le tableau ; articles 24.6 départage descentes et 24.7 départage montées), sur le site Internet du District de la Loire.

Il est précisé que les procédures de montées et descentes seront établies à titre provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.



MONTEES SAISON 2019/2020

Montées de D1 en R3 : FC ST ETIENNE 1 - FEURS 2 - RIVE DE GIER 1

Montées de D2 en D1 : ROANNAIS FOOT 2 - FOREZ DONZY 1 - COTE CHAUDE 2 - VILLARS 2

Montées de D3 en D2 : ECOTAY MOINGT 1 - BOISSET CHALAIN 1 - ST CHRISTO MARCENOD 1 - ST GALMIER CHAMBOEUF 2 - RIC. MONTCEL 1 - ST JOSEPH ST MARTIN 1 - POUILLY LES NONAINS 1 - LOIRE SORNIN 1

Montées de D4 en D3 : NOIRETABLE 1 - FINERBAL 1 - DOIZIEUX 1 - SE LA RIVIERE 1 - USSON 1 - PAYS DE COISE 2 - ROCHE ST GENEST 3 - L HORME 1 - ROANNE FC 2 - USRA 2 - PARIGNY 1 - ST SYMPHORIEN DE LAY 1

Montées de D5 en D4 : LA FOUILLOUSE 3 - BOEN TRELINS 1 - OLYMPIQUE ST ETIENNE 1 - PAYS DE COISE 3 - ABH 1 - ST MARCELLIN EN FOREZ 1 - RIVE DE GIER 2 - ST ETIENNE SUD 1 - VAL D'AIX 2 - VILLEREST 2 - ROANNE FC 4 - ST DENIS CABANNE 2 - STE FOY ST SULPICE 1 - COUTOUVRE 1 - LOIRE SORNIN 3 - CHARLIEU 1

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

TIRAGE DES POULES

Le tirage des poules D2, D3, D4, D5 est prévu le jeudi 4 juillet, à 18h, au siège du District, seulement si tous les clubs auront satisfaits de leur engagement, et après étude des différents problèmes éventuels.

Auquel cas, **CELUI-CI POURRA EVENTUELLEMENT ETRE REPORTE A UNE DATE ULTERIEURE.**

Tous les clubs intéressés sont cordialement invités à ce tirage. La confirmation de cette date vous sera communiquée sur le PV de la semaine prochaine.

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 24 juin 2019

Président : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01
Membres :
Secrétaire : M. Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67
Coupes : M. Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)
U13 : MM. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01 - Mehdi AYOUNI 06 33 95 42 33
U18, U15 : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01
U 7 : M. Georges FORTI 07 86 52 11 34 (vend. après-midi)
U9 / U11 : M. Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88

INFORMATION AUX CLUBS

Lors de l'envoi d'un courriel, nous demandons, aux auteurs, d'indiquer la catégorie, la poule, le numéro du match concerné, dans la partie « objet », pour tout changement concernant les compétitions (date, heure, lieu, etc...)

COURRIERS REÇUS

As St Etienne : engagement U15.
Ecotay Moingt : championnat U14.
Riorges : championnat U14.
Grp. Dervaux : championnat U14.
St Paul en Jarez : championnat U14.
Villars : championnat U14.
L'Onzon : championnat U14.



Ste Croix Pavézin : catégories jeunes.
Est Roannais : avenant groupement..
Champdieu Marcilly : entente jeunes.
Avenir Côte : engagements U15 et U18.
Algériens Chambon Feugerolles : championnat D2 jeunes.
Fco Firminy : amende U18 ; absence feuille de match U15.
Noirétable : inactivité jeunes U7 à U18.

Pour les différentes questions posées dans les mails, une personne compétente du District vous contactera. Merci.

U15 / U18

Les fanions pour les champions des U15 et U18 des différents championnats seront distribués lors d'une prochaine manifestation conviviale (voir dans Secrétaire Général).

ENGAGEMENTS

Les engagements sont disponibles sur le site du District à partir de cette semaine, de U7 à U18. Attention de bien respecter les dates limites inscrites...

Pour la D2, créée en U15 et U18, une liste de pré-engagement a été établie en prenant pour base les clubs qui étaient à ce niveau en 2^e phase des dites catégories. Il vous convient de valider ou non cet engagement, sinon de vous inscrire au 1^{er} niveau.

En cas de places disponibles, les autres clubs qui souhaiteraient accéder au niveau D2, sont invités à nous adresser un mail officiel dans ce sens.

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 24 juin 2019

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIERS RECUS

Avenir Cote : demande d'intégration en D2 pour U15 et U18.

Est Roannais : confirmation pour engagements dans toutes les catégories de jeunes ; avenant convention.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont disponibles sur le site du District à partir de cette semaine, de U7 à U18. Attention de bien respecter les dates limites inscrites...

Pour la D2, créée en U15 et U18, une liste de pré-engagement a été établie en prenant pour base les clubs qui étaient à ce niveau en 2^e phase des dites catégories. Il vous convient de valider ou non cet engagement, sinon de vous inscrire au 1^{er} niveau.

En cas de places disponibles, les autres clubs qui souhaiteraient accéder au niveau D2, sont invités à nous adresser un mail officiel dans ce sens.

AUTORISATION DE TOURNOIS

Riorges :

- vendredi 14 juin : loisir.

- dimanche 16 juin : U9 et U11.

- samedi 22 juin : U18 Féminines.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2018 / 2019**

PV N° 45 DU SAMEDI 29/06/2019

FUTSAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 24 juin 2019

Président : M. Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82
Référént Loire Nord : M. Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62
Membres : MM. J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94 - Aimé THÉVENON 06 81 64 21 64 - Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40
Responsable administrative / secrétaire : Mme Marie Pierre FOLLÉAS 06 82 06 41 88

COURRIER

FCF : demande créneau horaire

REUNION DE FIN DE SAISON

La réunion qui était prévue le 28 mai, est reprogrammée au **mercredi 26 juin à 19h**, au siège du District.

CRENEAU HORAIRE DES GYMNASES

Le Service des Sports de la Ville de St Etienne donne son accord pour les clubs suivants :

Lundi 24 juin, gymnase de la Rivière, **de 18h30 à 21h**, pour le Fc St Etienne.

Lundi 24 juin, gymnase de la Rivière **de 21h à 22h**, pour le FCF.

Jedi 27 juin, gymnase de la Cotonne, **de 18h15 à 20h**, pour le FCF.

ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2019/2020

Les pré-engagements, championnat et coupe, doivent se valider obligatoirement via « footclubs », jusqu'au **dimanche 15 septembre**, dernier délai.

Ne pas oublier de saisir vos « desiderata » (horaire, gymnase, etc...), pour l'établissement du championnat.

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 24 juin 2019

Présidente : Mme. Cécile BROUSSET 06 74 23 20 38
Secrétaire : Mme. Chantal DEGOULANGE
Responsables championnats et coupes
Mmes. Leila BELMAHI 07 82 64 05 75 - Yvonne ARGAUD 06 21 43 70 44 – Emilie GIRODON 06 81 20 66 58
Communication : Mme. Eloïse LAINE
Référente secteur roannais : Mme. Nadège BLANC 06 66 97 51 15

COURRIERS REÇUS

Ville de St Etienne : planning des stades.
As St Etienne : demande de terrain.



ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2019/2020

En seniors (à 8 et à 11), les engagements, en championnat et en coupe, se feront jusqu'au **lundi 15 juillet**.

En jeunes (U15F et U18F), les engagements, en championnat et en coupe, se feront jusqu'au **lundi 2 septembre**.

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

Réunion du 24 juin 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67

Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83

Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43

Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67

Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27

Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26

Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96

Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67

Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28

Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

CARNET BLEU

Le président et les membres de la CDA tiennent à féliciter Mme. Denise AZNAR, leur secrétaire, pour la naissance de son premier petit fils, **Gabriel**. Félicitations aux heureux parents et à la « mamy » !

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qjG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).

- la date limite de renvoi est le **lundi 15 juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.

- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).

- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.

- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.

- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.

- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.



RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail). La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger). Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot. Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019/2020

Les documents relatifs au renouvellement du dossier "arbitre", saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District. Les arbitres sont priés de renvoyer le dossier à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

RENOUVELLEMENT FICHE JUGE-ARBITRE SAISON 2019 – 2020

Les documents relatifs au renouvellement de la fiche « juge arbitre », saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District. Les juges-arbitres sont priés de renvoyer la fiche à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

COURRIERS RECUS

Boen Trelins : pour la demande de licence arbitre, il faut aller sur le site de la Ligue. Cliquer ensuite dans la rubrique « Documents », puis « licence ».
M. SIMONNET Christophe : lu, noté.
M. CHOUCOU Chouahib : lu, noté.

IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé et un RIB.

ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 24 juin 2019

- Présents : Mme Sylvie ODIN JONNARD - MM. Nordine BEZZAH - Jean Claude LIGOUT
- Absents excusés : MM. Yann DUSSUD - Jean Luc GAILLARD - Tonio RODRIGUES
- Responsable C.A. et désignations assistants District : M. Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisirs : M. Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : M. Jean Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Valideur rapport Nord / Sud : M. Roland THETIER

INDISPONIBILITES

M. DEMIREL Muhamet : du 31 aout au 21 septembre

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».



RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les **arbitres indépendants** (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019 – 2020

La Commission d'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que le dossier de renouvellement est disponible pour la saison 2019/2020, sur le site du District (uniquement par téléchargement).

Une fois le dossier complet, il conviendra de l'envoyer, pour les arbitres secteur Roanne, à la Délégation du Roannais.

Le renouvellement du dossier devra être effectif **avant le 15 juillet**.

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qiG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 Juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

CLASSEMENTS ET AFFECTATIONS SENIORS SAISON 2018/2019

La CDA informe les arbitres qu'ils peuvent retrouver les classements et affectations, pour la saison 2018/2019, sur le site du District.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 24 juin 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67

Désignations contrôleurs : M. Yassin AMCHACHTI 06 17 01 97 54



Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Florian REBAUD 06 28 47 08 76
Responsable formation arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Désignations U18 : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Désignations U15 : M. Jonathan THERRESSE 07 82 57 30 57
Désignations assistants Ligue jeunes : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Valideur des rapports d'observation jeunes : M. Martin BOUCHET 06 41 88 45 50

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur ; les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

CLASSEMENTS ET AFFECTATIONS JEUNES SAISON 2018/2019

La CDA informe les arbitres que les classements et affectations pour la saison 2018/2019 paraîtront sur le site du District, **le vendredi 28 juin, à partir de 15h.**

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/qe79qjG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019/2020

Les documents relatifs au renouvellement du dossier "arbitre", saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District.

Les arbitres sont priés de renvoyer le dossier à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

RENOUVELLEMENT FICHE JUGE-ARBITRE SAISON 2019 – 2020

Les documents relatifs au renouvellement de la fiche « juge arbitre », saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District

Les juges-arbitres sont priés de renvoyer la fiche à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**



ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 24 juin 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les **arbitres indépendants** (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019 – 2020

La Commission d'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que le dossier de renouvellement est disponible pour la saison 2019/2020, sur le site du District (uniquement par téléchargement).

Une fois le dossier complet, il conviendra de l'envoyer, pour les arbitres secteur Roanne, à la Délégation du Roannais.

Le renouvellement du dossier devra être effectif **avant le 15 juillet**.

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qiG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2018 / 2019**

PV N° 45 DU SAMEDI 29/06/2019

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 Juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

UNAF

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

Réunion du 24 juin 2019

UNAF ST ETIENNE

TENUES ARBITRE

Messieurs les arbitres ! A partir de ce jour, l'Unaf St Etienne ne fournira plus les équipements des arbitres, suite à une décision de bureau.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Suite à de mauvaises informations, certains adhérents ne veulent plus renouveler leur adhésion, car nous ne pouvons plus fournir des équipements d'arbitre.

Cette année a été très compliquée, suite à des délais trop importants de la part de la société « Nike » pour livrer les commandes d'équipements.

Nous recherchons une personne voulant intégrer le bureau de l'Unaf, afin de s'occuper des commandes d'équipements auprès des fournisseurs : si vous êtes intéressé, prendre contact avec M. Charly PANTANO au 06 48 42 18 20.

Loire
LE DÉPARTEMENT

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE
Toute une banque
pour vous

AMENDES



Club :	563598	A. DES JEUNES CHAPELLOIS				
Dossier :	18731094	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		100,00€
Total :						100,00€

Club :	602380	AM. S. DES BENNES MARREL				
Dossier :	18731051	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	551766	AS FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY				
Dossier :	18734069	du 24/06/2019	Feminines A 11/ Phase Un	D1	20754860	14/04/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	46	Amende : Abscence A Audition	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		270,00€
Total :						270,00€

Club :	523340	ENT.S. DOIZIEUX LA TERRASSE				
Dossier :	18733800	du 24/06/2019	U13 Promotion./ Phase 2	Poule F	21189726	25/05/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	60	Amende : Resultat(S) Non Saisi(S) Sur Internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		10,00€
Total :						10,00€

Club :	539846	AM.LAIQ. FAYOL GAFFARD FIRMINY				
Dossier :	18731074	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	615505	VERNET RECTIF SERVICE				
Dossier :	18731076	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	654156	A. S. FAURE				
Dossier :	18731075	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	548273	O. C. L'ONDAINE				
Dossier :	18733833	du 24/06/2019	U13 Excellence./ Phase 2	Poule A	21188897	11/05/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	60	Amende : Resultat(S) Non Saisi(S) Sur Internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		10,00€
Total :						10,00€

Club :	504838	A.S. JONZIEUX				
Dossier :	18733835	du 24/06/2019	U13 Promotion./ Phase 2	Poule E	21189677	25/05/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	60	Amende : Resultat(S) Non Saisi(S) Sur Internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		10,00€
Total :						10,00€

Club :	534257	A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.				
Dossier :	18734126	du 25/06/2019	U15 D3/ 2°Phase	Poule C	21095128	19/05/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	17	Amende : forfait général jeunes	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	653060	U. D/ FOOTBALLEURS CHAMBON FEUGEROLLES DERVAUX				
Dossier :	18731073	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	533606	A.S. STE CROIX PAVEZIN				
Dossier :	18731089	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	526203	C.O. DE PRECIEUX				
Dossier :	18731077	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	545881	A.S. DU PARC D/SP.				
Dossier :	18734125	du 25/06/2019	District 1/ Phase Unique	Poule Unique	20771854	05/05/2019
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		36,00€
Total :						36,00€

Club :	654267	POLONIA AU P'TIT BOUCHON				
Dossier :	18731079	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	848062	F.C. COTE DURIEUX				
Dossier :	18731072	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	611189	A.F.C. CTRE HOSP.GL ST CHAMOND				
Dossier :	18731080	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	602495	C.AM.S. B.N.P. ST ETIENNE				
Dossier :	18731081	du 19/06/2019				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	602588	A.S. CASINO ST ETIENNE				
Dossier :	18731083	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	849894	U. FRANCO ESPAGNOLE				
Dossier :	18731084	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	849947	F. C. BALDOMERIEN				
Dossier :	18731087	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	525873	U.S. ST GEORGES HAUTEVILLE				
Dossier :	18731101	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		150,00€
Total :						150,00€

Club :	533837	A.S. VERRIERES				
Dossier :	18731091	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	614387	C.S. TRAMINOTS STEPHANOIS				
Dossier :	18731085	du	19/06/2019			
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			24/06/2019	24/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

	Total Général :	1 436,00€
--	-----------------	-----------



RESULTATS

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE. AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT®
Le sport, la plus belle des rencontres



LOIRE HAUTE-LOIRE
Toute une banque
pour vous

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne



PICARDI
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vieille - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



**MUSÉE
DES VERTS**

SOLUTIONS MARKETING & INFORMATIQUES

equinoxe
ce n'est pas la même impression

RECOH

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU à la maison
www.pgdis.com



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Loire
LE DÉPARTEMENT

U18 D1 / Phase Unique	Poule Unique	453
------------------------------	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20482638	51146.2	08/06/2019	Savigneux Montbrison 1 - Villars Us 1	3 - F	(1)	18/06/2019	G

Coupe Loire Seniors / Phase 1	Poule Unique	29
--------------------------------------	---------------------	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21420257	56556.1	15/06/2019	Etrat La Tour 1 - Feurs Us 1	1 - 0		18/06/2019	G